



Arnaque en reparation automobile

Par **NINA**, le **02/05/2009** à **15:31**

Bonjour,

A la suite d' une panne sur autoroute direction Paris mon fourgon a été remorqué jusqu' à un garage. Il y a eu une estimation de travaux en six minutes, panne de la courroie de distribution, montant 2400euros.

Je suis rentré chez moi en Bretagne et après plusieurs appels et plusieurs jours, mon véhicule nécessitait le changement de nouvelles pièces donc augmentation de factures. Au bout de 1 mois et demi le garage m' annonce mon véhicule réparé avec le changement de mon moteur sans demande ni autorisation préalable, et un jour avant je ma famille parte le récupérer.

De retour en Bretagne avec le fourgon, il ne marche plus au bout de une semaine. Je le remorque à un garage qui m' annonce qu' il y a probablement arnaque car une puce électronique a ete mise au niveau des injecteurs et que des pièces qui étaient neuves car changées récemmment sont rouills; n 4 AYANT PAS DE PROTECTION JURIDIQUE JE SOUHAITE SAVOIR SI C' EST A MOI de payer un expert pour verifier les travaux effectués par le garage parisien ou si le garage parisien doit prendre ça directement en charge. De son coté celui ci est d' accord de payer le snouvelles reparation mais j' ai peur qu' il cherche de nouveau à entuber.

Dois je prendre tout de suite un avocat??

Merci d' avance